

Mémo DPC n°1

Méthodes : Tout ce qu'il faut savoir sur le DPC en e-learning

E-learning : une participation active du professionnel tout au long de l'action

- Le e-learning est une méthode de DPC qui peut être utilisée dans le cadre d'une action de type Formation Continue ou Evaluations des Pratiques Professionnelles (EPP).
- Il se déroule **à distance**, via l'utilisation de technologies multimedia sur Internet au moyen d'ordinateurs, tablettes, smartphones et ne nécessite pas de réunir les participants dans un lieu physique.
- Il est un **outil asynchrone** (indépendant du temps), c'est-à-dire qu'il ne comporte pas de temps « en direct » ; à ce titre, la classe virtuelle n'est pas considérée comme un format e-learning mais est identifiée comme un format distinct, que l'organisme doit sélectionner parmi les formats disponibles lors du dépôt d'une action.
- Pour être validé au titre du DPC, le programme de l'action en e-learning doit être structuré de façon à alterner, tout au long du déroulé, les apports cognitifs, les séquences d'apprentissage, les synthèses et les phases d'évaluation des connaissances. Il est attendu que l'action en e-learning comprennent des **modules participatifs**. A ce titre, ne seront plus acceptées, dans le cadre du DPC, les actions se contentant de dérouler un diaporama, un didacticiel ou une vidéo, sans intervention du professionnel ;
- De même, les apprentissages exclusivement via la lecture de cahiers ou documentations adressés au participants ou téléchargés sans aucun module participatif connecté ne sont plus acceptés.
- Il ne faut pas confondre le format de l'action, la méthode de DPC et les modalités pédagogiques. L'e-learning est un format non présentiel et doit être **adapté au contenu, à la méthode de DPC et aux modalités pédagogiques** de l'action.
 - Les actions de DPC portant sur l'apprentissage d'un geste technique, nécessitant de pratiquer le geste en présentiel, ne sont pas validées si elles sont proposées en e-learning pur. En effet, les vidéos ou les images/diapositives ne sont pas considérées, dans le cadre du DPC, comme suffisantes pour s'entraîner à exécuter correctement un geste. L'e-learning peut-être une composante de l'action sur la partie théorique mais ne doit pas être l'unique format déployé.
 - L'e-learning est adapté uniquement aux méthodes de DPC **ne nécessitant pas de debriefing collectif, ni de mise en situation active**. En effet, parmi les méthodes d'EPP et de GDR, un certain

nombre d'entre elles nécessitent des échanges directs avec les autres participants et par conséquent ne peuvent être réalisées en e-learning exclusif – cf. tableau ci-dessous

- **Les modalités** telles que les jeux de rôle ne peuvent pas être réalisées en e-learning car ils impliquent par définition de participer activement puis d'analyser notamment la communication non verbale : posture, regard, etc. Seuls les *serious games* peuvent être réalisés en e-learning lorsqu'il s'agit d'une véritable **immersion virtuelle**, permettant d'agir à travers un avatar.

Les cas cliniques, en revanche, peuvent être traités en e-learning puisqu'il s'agit de cas théoriques, préparés par l'organisme, qui décrivent des situations potentielles et interrogent le participant qui peut répondre au moyen d'un questionnaire puis comparer ses retours aux réponses attendues.

Quels formats possibles par méthode de DPC ?

Méthodes	Présentiel*	Classe virtuelle*	E-learning exclusif
Evaluation des Pratiques Professionnelles			
Audit clinique	✓	✓	✓
Chemin clinique	✓	✓	X
Patient traceur	✓	✓	X
Vignettes cliniques	✓	✓	✓ sous conditions
Tests de Concordance de Script (TCS)	✓	✓	✓ sous conditions
Suivi d'indicateurs de qualité et sécurité des soins	✓	✓	✓
Staff	✓	✓	X
Groupe d'analyse de pratiques	✓	✓	X
Simulation en santé	✓	X	✓ sous conditions
Gestion des Risques			
Gestion des risques en équipe	✓	✓	X
Revue de Morbi Mortalité	✓	✓	X

* les formats mixtes sont acceptés pour toutes les méthodes

Les facteurs de succès pour concevoir et déposer une action de DPC en e-learning

☞ Au niveau de la conception de l'action :

- Structurer son déroulé avec des scripts comportant :
 - La présentation des objectifs de la séquence,
 - Une introduction,
 - Une séquence apprentissage (video, diaporama, didacticiel, etc.)
 - Une synthèse de la séquence : les principaux points à retenir
- Evaluer les connaissances du participant par des pré et post tests
 - A minima avant de démarrer l'action et en fin d'action mais de préférence tout au long du déroulé
 - Idéalement un test à la fin de chaque séquence
 - Les tests sont le plus souvent des quizz évaluant la compréhension et l'assimilation des connaissances avec un corrigé
 - Un bilan statistique des résultats des tests est fourni au participant
 - Idéalement, le participant a la possibilité de revenir sur les séquences auxquelles il n'a pas répondu correctement à toutes les questions.
- Disposer de la traçabilité des temps de connexion du participant et des modules terminés ou non
- Prévoir un format mixte avec des temps en présentiel ou en classe virtuelle, selon les cas, si l'action requiert des temps d'échange

☞ Au niveau du dépôt de l'action :

- Sélectionner le format e-learning si l'action est en e-learning pur,
- Expliciter les objectifs pédagogiques et présenter clairement la structure du déroulé en mettant notamment en évidence les temps d'interaction avec le participant
- Dans le volet 2 : fournir un lien de connexion à la plateforme d'e-learning, avec un profil formateur permettant d'accéder aux différents modules, tests, statistiques sans avoir besoin de dérouler tout le contenu